L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 20 MARS 1890.

Concert des Elèves de Mme Charles Boudousquié—Art et Charité.

Nous avons déjà parlé du Concert qui aura lieu après-demain samedi à la Salle Grunewald, et dont les billets se placent rapidement. Chaque année, on le sait, Mme Charles Boudousquié donne une audition de ses Elèves, audition à laquelle sont conviés les familles et amis de celles-ci.

Cette fois l'excellente pensée est venue à l'éminent professeur de faire résulter en un bienfait, en un secours, un fête annuelle. L'Art se mettant au service de la Charité.

A peine l'idée était-elle exprimée qu'elle était adoptée par toutes ces jeunes filles, et ce chœur d'adhésion peut prendre aussi belle place dans leur charmant répertoire.

Devant cette perspective de causer un soulagement à des malheureux, de donner du pain à qui n'en a pas tous les jours, elles se sont mises en campagne, et voilà que toutes à l'envi s'efforcent de faire monter au chiffre le plus élevé une recette dont la destination est si intéressante, si chrétienne.

Elles parviendront, nous en demeurons convaincu, au plus brillant résultat; d'abord parce que la mission acceptée est de celles qui ne peuvent manquer d'éveiller les sympathies ; et puis parce qu'elles sont de tout aimables prêtresses, auxquelles il est facile, ce nous semble, de faire des prosélytes. Essayez un peu de résister à semblable prône.

Puis la bonne œuvre achevée, la belle recette assurée—et elle le sera—elles se présenteront sur l'estrade qui les connaît déjà; oh plus d'une fois elles se sont fait entendre au long bruit des bravos, et vous verrez que ceux-là seront repris et qu'ils battront leur plein.

Comment en pourrait-il être autrement? Il est là tout un chœur de jolies voix, dont l'éducation a été faite, se pourvoit par une artiste des plus autorisées ; de plus le programme de la soirée est aussi abondant que bien choisi. Il nous a été donné d'entendre quelques fragments de dix-sept qui le composent et cette audition nous permet la vous affirmer que de fort aimables surprises vous attendent. Mais que disons-nous ? ce ne seront point là surprises, car vous connaissez probablement au moins quelques sujets de cette Classe et savez, par conséquent, qu'elles sont en grande intimité avec le succès. Or en celle nulle brouille n'est survenue, croyez-le.

Aux Elèves de Mme Boudousquié se joindra, pour l'occasion, Mlle Léonice Vincent, jeune pianiste qui avance sûrement dans la voie, tout en semblant ne pas se rendre compte des pas qu'elle y fait. Elle s'entend cependant ; peut-être ne s'écoute-t-elle pas assez ? C'est de la modestie sincère ; mais vous qui l'entendrez samedi soir, vous direz comme nous, à n'en pas douter, qu'il y a là déjà bien du talent et du talent sérieux, posé sur les meilleures bases. Vous voyez que nous nous répétons.

Tout à l'heure nous vous recommandions le programme ; jugez en :

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.—*La Reine de Saba* (chœur), Gounod ; *La part du Diable*, Auber, air chanté par Mlle Adèle Bron ; *The Fisher Maiden*, Meyerbeer, Mlle Rose Frantz ; *Le Prophète* (duo), Meyerbeer, Mlles Mathilde Castille et Gilbert ; *C'est pas vrai !* (mélodie), Mattei, Mlle Anita Scoola ; *Lakmé*, Leo Delibes, Mlle Adélaïde Grima ; *L'Etoile*, Choudens, Mlle Aurélie Morenu ; *Gavotte* (chœur), Zibulka.

DEUXIÈME PARTIE.—Morceau de piano, par Mlle Léonice Vincent ; *Le Cid* (air de l'Infante), Massenet, Mlle Adèle Lafitte ; *La Perle du Brésil*, Félicien David, Mlle Angèle Langlée ; *Le Rêve de Zamora*, Gounod, Mlle Marietta Magi ; Air du Page (*Huguenots*), Meyerbeer, Mme Maurice Brière ; *Grand'maman* (duo), Meyerbeer, Mlles M. et C. Gibert ; *Boléro*, Thomé, Mlle Jeanne Bernudez ; *Hosanna*, Granier, Mlle Mathilde Gibert ; *Fleur des Bois* (chœur), Gounod.

Université Tulane.

Ecole de Médecine.

La cinquante-sixième session annuelle de l'Ecole de Médecine, Université Tulane de la Louisiane, aura lieu le mardi 1er avril au Grand Opera House.

L'Adresse annuelle sera prononcée par l'honorable E. D. White, et la Discours d'adieu, par M. J. S. Bonen.

M. Joseph F. Chrétien, étudiant distingué et qui sera l'un des diplômés de cette date, a bien voulu nous adresser une invitation. Tous nos remerciements.

La Faculté de l'Ecole de Médecine se compose ainsi : Drs S. Z. Chaillé, doyen, Joseph Jones, Ernest S. Lewis, Samuel Logan, John B Elliott, Edmond Souchon, A. B. Miles, E. G. Richardson.

Les Conférenciers et Démonstrateurs sont : Drs Sterling D. Kennedy, Rudolph Matas, P. E. Archinard, Henry Wm Blanc, A. McShane, A. L. Metz.

Notre Ecole de Droit.

Nous recevons le dernier numéro (mars) du magazine mensuel : *The Green Bag*, édité à Boston par Horace W. Fuller.

Cette livraison contient plusieurs articles d'un très vif intérêt, et au premier rang de ceux-là nous prenons plaisir à citer celui d'un ami et distingué confrère : M. Lamar C. Quintero, du *Picayune*.

Il a pour titre : *The Law School of the Tulane University of Louisiana*.

C'est une esquisse rapide, attachante, fort bien présentée de l'histoire de l'Ecole de Droit, l'un des départements de cette Université Tulane qui, grâce au philanthrope dont elle porte le nom, a obtenu de si brillants développements.

Philanthrope, mais doublement pratique celui-là; en effet ce bienfaisance ne fut pas seulement posthume ; M. Paul Tulane l'exerça aussi de son vivant, principalement, et surtout intelligemment.

M. Quintero prend cette Ecole de Droit à son origine, mai 1847 et il en suit la marche non interrompue, si ce n'est pendant la guerre de Sécession. A côté du programme il cite des résultats ; entr'autres 673 étudiants qui ont reçu là le diplôme de Bachelier en droit; dont beaucoup firent plus tard l'honneur de leur profession, remplirent des fonctions élevées : Avocat de District, Avocat Général, Juge de la Cour de District, Juge de la Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane, Représentant au Congrès. Deux de ceux-là représentent actuellement la Louisiane au Sénat des Etats-Unis : MM. Eustis et Gibson.

Cette esquisse cite les noms des membres du barreau qui ont contribué au grand renom de l'Ecole ; elle rappelle les figures dominantes de notre barreau, telles que MM. Morgan Lislet, Darezac, Grymes, Benjamin, Mazureau, Eustis, Livingston, Soulé, Alfred Hennen, Isaac Preston, etc., avec des aperçus biographiques. Là aussi se place une liste des divers professeurs qui, depuis lors, ont occupé les diverses chaires. Tout cela, nous le répétons, très bien condensé, présenté, et illustré de quelques portraits; parmi lesquels nous remarquons ceux de MM. Paul Tulane, Alfred Hennen, Christian Roselius.

Nous recommandons aussi dans cette livraison l'article intitulé : *Causes célèbres*, où l'on trouve un récit tout dramatique du procès et de la condamnation de Jean François Diendonné Lesnier (Petit-Massé ; département de la Gironde, France), victime d'une erreur judiciaire.

Théâtre St-Charles.

A dark secret attire toujours la foule et toujours aussi produit son effet, grâce surtout à son spectacle qui ne manque ni d'originalité, ni de vérité. L'engagement de la troupe actuelle prend du second et pourrait bien terminer aussi la saison au St-Charles. Profitez donc de ces dernières occasions.

Grand Opera House.

La troupe des Primrose & West Minstrels qui pendant trois jours encore jouera au Grand Opera House, n'a nullement besoin dans la faveur publique. Tout en souriant, il semble qu'elle ait encore gagné en vogue ; les recettes constituent d'être belles ; et le succès marqué. Ce personnel s'est accru de quelques nouveaux sujets, dont l'engagement a été vraiment heureux et je mets le répertoire le plus gai, plus varié.

Dimanche, première soirée de Mlle Kate Castleton.

Concert Musin.

Il n'est guère besoin, ce nous semble, de vous rappeler que la seconde et dernière soirée de M. Ovide Musin a lieu ce soir. Le premier concert a mis le public en goût et il s'est certainement donné rendez vous aujourd'hui à la Salle Grunewald, pour y entendre le distingué et très sympathique artiste.

Nous pourrions donc nous dispenser d'écrire ces lignes, mais enfin c'est de la *copie* et de la copie bienvenue, nous en avons l'assurance.

Nous avons publié hier le programme de ce jour, et nous y revenons pour écrire seulement que M. Musin se fera entendre dans le morceau que voici : *Caprice No 1.* Musin ; *Suite : Andante, Introduction* et *Gavotte*, F. Ries ; *Grande fantaisie*, Musin ; le tout sans préjudice des encore.

L'instrumentiste et le compositeur seront donc de la partie ; or l'auditoire de mardi faisait à l'un et à l'autre, vous le savez, l'accueil le plus flatteur.

Du reste, M. Musin est, à cette heure, fort en demande ; hier il donnait un concert à Baton Rouge; ce soir nous le retrouverons au Grunewald Hall et demain il se fera entendre à Mobile.

On commencera à 8 heures. Il va de soi que tous les artistes qui accompagnent M. Musin, sont aussi de ce concert d'aujourd'hui : Mlles Annie Louise Tanner, Charlotte Nicolai ; MM. Bologna et Eduard Scharf.

Musée-Théâtre.

Aujourd'hui jeudi, c'est à dire renouvellement de l'affiche au Musée Théâtre. Ceux qui, au cours de la journée, ont des instants de loisir, pourront passer là, à fort bon compte : 10 cents, une heure agréable. On sait que les représentations ont lieu le soir aussi.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 19 mars 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

7 heures du matin.....	Fahrenheit 66	Centigrades. 19
Midi.....	76	25
3 P. M.....	78	26
6 P. M.....	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Danello Lattimore à Mlle Celina Scott
George Scherrer à Mlle Anna Marter.

Naissances.

Mme John F. Gahre, un garçon.
Mme Carmele Pato ne un garçon.
Mme Philip L. Heim, un garçon.
Mme Peter L. Girault, un garçon.
Mme Jos. Kattenhorn, une fille.
Mme Dr. Stanhope Jones, une fille.
Mme Wm. Augusta, une fille.
Mme August Schinker, une fille.
Mme Wm. C. Wessner, une fille.
Mme A. Fred Marc, une fille.
Mme John H. Rolfs, une fille.

Décès.

Veuve Prudent Profit, 80 ans, rue Magnolia près Calliope.
Geo. Lind, 19 ans, 624 rue Sud-Prieur.
Mme Rebecca Jourdan, 17 ans, rues Chestnut et Bordeaux.
Harry E. Diffoey, 46 ans, 294 rue Amelia.
Eugène O'Neill, 33 ans, rues Esaon et Feydras.
Reuben Beal, 56 ans, 355 rue Première.
Mlle Annie E. Murphy, 28 ans, 40 Louisiana avenue.
Charles Watrigant 69 ans, Hôtel Dieu.
Veuve Pierre Hoa, 82 ans, 309 rue de Chartres.
Marie A. Sendra, 5 ans, 15 rue Conti.
*Rosa Gedchaux, 9 ans, 627 rue du Camp.
Alice T. Denobne, 2 ans, 549 rue Bienville.

*Diphthérie.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

S. Spar au American Homestead Co., un terrain borné par les rues Jackson, Vert, Homer et Vallette, $140.

R. S. Venables à G. Lynd, un terrain borné par les rues Remparts, Octavie, St-Charles et l'avenue Peters, $1,500.

M. Flack à P. W. Dierdorff, un terrain borné par les rues Laurel, Foucher, Alix et Jersey, $1,350.

G. Jaenner et Mutual Loan and Building Co., un terrain borné par les rues Washington, Clara, Sixième et Magnolia, $385.

Mutual Loan and Building Co à G. Jastaner, le terrain qui précède, $425.

W. E. Kirk au Cosmopolitan Building and Loan Association, deux terrains bornés par les rues Broadway, Chesnut, Elizabeth et Ferdinand, $250.

E. Marchand au Dr R. T. Louis, un terrain borné par les rues Banks, Scott, Pierce et Bandin, $110.

L. Lemus à P. et S. Tadeski, deux terrains bornés par la Promenade Carondelet, les rues Johnson, Galvez et St-Pierre, $1,365.

Mme D. Philips à L. Weil, quatre terrains donnés par les rues St Charles, Jackson, Carondelet et Joséphine, $37,000.

Cosmopolitan Building and Loan Association à L. Gardner, un terrain borné par les rues Union, Bagatelle, Remparts et St-Claude, $800.

Commercial Homestead Association à J. C. Beard, un terrain borné par les rues Pitt, Valence, St-Charles et Bordeaux, $5,800.

M. Levy à V. Manberret, un terrain borné par les rues Douane, Tremé, Canal et Franklin, $2,150.

Commercial Homestead Association à Mme E. Quirk, cinq terrains bornés par l'avenue Peters et les rues St-Patrick, Octavie et St-Denis, $1,000.

Cour Civile de District.—L'Etat contre Maurice Hart. La Cour approuve la motion faite par l'Etat d'obliger le défendeur à produire certains documents et livres à sonclès et l'affaire est remise au 24 courant.

J. B. Lallande contre ses créanciers. J. Y. Webb Sr. contre la Banque Whitney, en recouvrement du montant de 50 balles de coton provenant d'un ex-vol fait à M. Lallande par le demandeur. Jugement en faveur de M. Webb contre la Banque Whitney, celle-ci ayant avancé $2,100 à M. Lallande sur la dit coton.

Les successions J. W. Kinberger, E. P. Prophet, Anastasie Dousang, Jacques Prata et Catherine Mascaro sont pourvues.

John Hughes contre C. D. Dalacroix, pour $140.

H. W. Crawford contre Hy. Langhete.

S. F. Lewis contre A. B. Charbonnet, pour obtenir un ordre de saisie.

James Jones contre J. S. Chenet. Jugement renversé; nouvelle audition de cause refusée.

Cour Criminelle.—Section A.—John Kenner, attaque, $5 ou cinq jours.

Première cour de recorder.—Thos. Quaid, accusé d'avoir violé l'ordonnance sur le jeu en permettant que le "pin pool" fut joué chez M. Jos. A. Walker, à comparu devant le juge Murphy et a demandé l'annulation des poursuites, attendu qu'à son avis le jeu de "pin pool" est un jeu d'adresse pour la pratique duquel on paie licence.

L'avocat de la ville ayant déclaré que la ville avait le droit d'empêcher le jeu et que le jeu en question tombait sous le coup de la loi, l'accusé a été condamné à $25 ou 30 jours. Un appel suspensif ayant été interjeté devant la Cour Suprême, il a été mis sous caution de $250 en attendant la décision de la Cour au sujet de la constitutionnalité de l'ordonnance.

Remerciements au maire.—A la séance du Conseil de ville de mardi soir, M. Claiborne a présenté la résolution suivante qui a été adoptée à l'unanimité :

"Attendu qu'en acceptant la donation de $50,000 faite par la Compagnie de Loterie de la Louisiane à la ville de la Nlle-Orléans, pour relever et consolider les levées et la protéger contre la ruine et une inondation imminente, notre maire, si intègre et si intelligent, a, selon notre jugement comme membres du Conseil, agi promptement dans l'intérêt public et à concouru à la sécurité future de notre ville et de ses habitants sans faire d'aumône façon le sacrifice de son honneur et de sa dignité—

"Résolu, que nous approuvons la conduite tenue par le maire et que nous le prions de recevoir le secours d'argent offert à la ville et de l'appliquer à sa destination.

"Résolu, en outre, que des remerciements soient votés aux auteurs de la donation pour leur généreuse offrande."

Blessé.—Hier soir à 10 heures a été envoyé à l'hôpital, un nègre du nom de Henry White, âgé de 36 ans, venant de la paroisse St Jacques où on ce battant avec un autre nègre, il a été blessé à la tête.

Tombé dans le fleuve.—Hier soir à 5 h. 20, tandis que le ferry de la rue Canal quittait le quai, M. F. Turnbull, qui habite Alger, a voulu sauter sur le bateau et est tombé dans le fleuve. Le bateau a été arrêté immédiatement, mais M. Turnbull a regagné la rivage à la nage et n'a pas eu besoin d'aide.

Chute de cheval.—Hier soir à 4 heures 30, un enfant de 13 ans, Geo. Hempke, habitant encoignure Pologne et Royale, est tombé de cheval en passant rue d'Enghien, près North Peters. Dans sa chute il est tombé contre un char de la ligne des Casernes, dont la roue lui a écrasé le pied gauche. Il a été envoyé à l'hôpital.

Les Levées et le Fleuve.

Les crevasses, les travaux de réparation.

Ainsi qu'il a été dit déjà, toutes les paroisses riveraines ont accepté l'offre de la loterie, par l'intermédiaire des présidents de leurs jurys de police, à l'exception toutefois de la paroisse Plaquemines et de la paroisse Ascension. Au nom de la première, M. John Dymond, président du jury de police, déclare que les habitants qui ont à leur charge 150 milles de levées du nord, en vertu d'une ordonnance paroissiale, prendre soin eux-mêmes de la protection de leurs levées sous peine d'encourir une amende pour n'avoir pas observé l'ordonnance.

En qualité de président du jury de police, je dois faire observer cette ordonnance et refuser l'offre de $3,000 qui nous est faite, et qui va nos lois municipales nous créerait des embarras. La population et particulièrement les habitants riverains dépensent en ce moment des sommes considérables à la réparation des levées.

Les autorités de la paroisse Ascension ont aussi refusé l'offre en annonçant que le besoin de secours n'était pas pressant, que les fonds à la disposition de la population seraient vraisemblablement suffisant et que les fonds de la loterie pourraient trouver un autre emploi dans une paroisse plus menacée.

La crevasse Pecan Grove mesure maintenant 1,2 mille sur 14 pieds de profondeur. Toute la région à l'ouest est sous l'eau ; celle-ci gagne rapidement et sera sans doute ce soir à Tallulah. Cette crevasse a causé une baisse très-appréciable du fleuve à Milliken's Bend.

La crevasse de Nita a été déjà fermée sur la moitié de sa longueur et les travaux avancent rapidement.

Deux nouvelles crevasses se sont déclarées, l'une à Offutt qui mesure 100 pieds de large, l'autre de 400 pieds à Luna.

La compagnie du Louisville N. O. & Texas RR. Co. a l'intention de n'épargner aucune dépense pour arriver à fermer la crevasse de Offut.

Celle de Luna s'élargit constamment et il sera difficile de la fermer.

Le secrétaire Proctor a annoncé qu'en cas de besoin une somme supplémentaire de $150,000 serait mise à la disposition des ingénieurs de l'Etat pour la réparation des levées.

En ville, le fleuve a baissé de 1|10 de pouce. Le Mississipi baisse, du reste, partout, et si cette baisse continue on n'aura bientôt plus à craindre pour les levées et on constate que l'eau ne sera pas mûle d'avoir recours aux secours alloués par le gouvernement.

Maison de Refuge.

Les administrateurs de la Maison de Refuge ayant demandé au Conseil une allocation pour la construction d'un hangar devant protéger les enfants à la fois contre la pluie et le soleil pendant les récréations, cette demande a donné lieu à une visite de la Maison de Refuge par le comité des asiles.

Le maire qui devait prendre part à cette visite en a été empêché par ses occupations et à 2 heures 30 de l'après-midi, les personnes qui s'étaient rendues à l'invitation qui leur avait été adressée partaient en voiture de chez M. Sam. Hart, rue St Charles.

Ces personnes étaient MM. Beck, Borman, Hanneman, McAdam, membres du Conseil de ville, et MM. S. Hart, O'Connor, Leucht, J. Coons, W. Fairfax, W. Laxon, membres du Board.

On sait que la maison de correction se trouve hors ville, deux lieues environ de la rue Commune, et qu'elle est une transformation de l'ancien Hôpital de Marine, un bâtiment en fer, immense, dont une moitié seulement est occupée par la Maison de Refuge et l'autre habitée par des nègres et des vagabonds qui y trouvent le gîte gratuit.

Cette propriété qui appartient au gouvernement est dans le délabrement le plus complet qui se puisse imaginer, et comme ruine elle est vraiment superbe. De ce vieux bâtiment les commissaires de la Maison de Refuge sont arrivés à rendre une partie habitable sans faire des dépenses que ne leur permettent pas leurs moyens et que ne justifierait pas, du reste, la possession de cette propriété par l'Etat qui d'un moment à l'autre peut en exiger l'évacuation.

En tout cas, la propriété n'appelle aux réparations qu'exigerait l'édifice, l'ont est irréprochablement tenu ; les vieux murs sont blanchis à neuf, les vieux parquets semblent être cirés à force d'être lavés et frotés, partout la poussière est enlevée avec soin. Le jardin qui entoure aussi les fondations de charpentier répare les parties de l'édifice qui en ont le plus besoin, peint, blanchit, nettoie et est d'un grand secours aux administrateurs.

A la maison de correction sont enfermés en ce moment 85 enfants, dont 19 blancs.

La fabrique de chaussures, installée aux frais de M. O. M. Henderson, est toujours en plein fonctionnement. Nous avons vu hier au travail 43 enfants de 8 à 19 ans (deux seulement de ceux ci), parmi lesquels 15 blancs. Ils fabriquent, par jour, de 8 à 10 douzaines de chaussures et montrent une grande activité.

Après la fabrique de chaussures on a visité la chapelle, qui sert aussi de salle d'études, la lingerie, les lavabos, les dortoirs. Ceux ci contiennent 121 lits et il existe une salle de punitions pour les blancs. Les enfants se couchent à 8 heures p. m. et se lèvent à 5 heures. On exige d'eux qu'ils se lavent au lever et au coucher.

Ils ont leurs heures de travail, de classe, de service religieux et de récréation. Pendant que la visiteurs regardaient jouer les enfants dans cette cour très spacieuse mais nullement protégée contre les ardeurs du soleil, ils ont senti la nécessité de la construction d'un abri.

Les administrateurs ont fait observer aux membres du comité que l'on n'était encore qu'au mois de mars et que cependant le soleil était déjà intolérable. Ils leur ont rappelé que l'an dernier il y a eu deux cas d'insolation, et M. Hanneman a immédiatement promis au Rabbin Leucht, qui plaidait la cause des enfants, de consacrer à la construction d'un grand hangar une somme de $600 qui est en ce moment disponible, mais pour l'emploi de laquelle il faut obtenir l'appui du comité de finances.

M. Borman qui était présent et qui fait partie de ce comité a promis d'appuyer auprès des autres membres pour que l'on arrive à la solution désirée.

Après une visite des ateliers qui ont été trouvés très sains et des cuisines qui n'avaient rien à envier à la propreté du reste de l'établissement, les visiteurs se sont retirés en comptant que l'argent consacré à la Maison de Refuge est bien placé et que les administrateurs font beaucoup avec le peu de fonds dont ils disposent.

En conséquence les membres du Comité leur ont promis leur appui auprès du Conseil pour la construction du hangar demandé.

Police Board.—Le Police Board s'est réuni hier soir sous la présidence de M. J. Denis. Etaient présents MM. Branhaud, Barne, Demoruelle, Parker, le chef Hennessey et son secrétaire, le Dr Bayon. L'affaire du sergent Luke Flemming, accusé d'insubordination a été remise.

La accusation d'inconduite portée contre les agents Torregano et Wallace a été annulée.

Lecture a été donnée du rapport du surintendant au sujet de l'évasion récente de deux prisonniers enfermés au poste central.

Le Maire est investi du pouvoir de donner un défenseur au sergent Luke Fleming contre lequel pèse une accusation devant la cour criminelle.

Les agents Sellharet, Hennessey Enogh et Calongne sont nommés caporaux.

Après lecture de plusieurs communications de moindre importance, le Board ajourne.

Rixe.—Hier matin, à 2 heures, H. Bolster et Wm Bumbany se sont battus et blessés à coup de couteau encoignure Napoléon Avenue et Jersey. Aucun des deux n'a été arrêté.

Vol.—Le Capt. Malone ayant été informé il y a quelques jours du vol d'une montre commis à Jeannelette au préjudice de M. John W. Stokke, il a averti les prêteurs sur gages en leur donnant le signalement de la montre volée. Il en est résulté qu'un nègre nommé John Henry qui était allé offrir cette montre chez M. Hart a été signalé à la police et arrêté. Il prétend qu'un autre nègre lui avait confié la montre pour la vendre.

Assassinat.—Un nègre du nom de James Brown est arrivé en ville et s'est rendu à l'hôpital pour y faire panser une blessure qu'il avait reçue au bras droit, d'un autre nègre qui, mis en fureur par un excès de boisson, avait tué d'un coup de revolver un nommé Eugène Williams et blessé une négresse. Brown, ayant voulu s'interposer, a été blessé aussi d'un coup de hache au bras. Brown a été arrêté.

Accident.—Hier, à 3 heures P. M., A. Johnson, un nègre de 16 ans qui était monté sur un tombereau, a pied de la rue Première, est tombé et s'est cassé le bras gauche au poignet.

La dette de la ville.

Cette dette représentée par les premiers *Bonds* et les autres obligations courantes, est si lourde qu'elle paralyse, on le sait, tous les services publics.

La ville sera-t-elle un moment de l'acquitter dans un avenir plus ou moins prochain ? Il est permis d'en douter.

Mais s'il lui est impossible de l'éteindre avant un développement considérable et maintenant imprévu de la propriété imposable, il est néanmoins en son pouvoir d'en alléger le fardeau en opérant la réduction de l'intérêt.

Le Bureau de Liquidation, s'occupe depuis quelque temps de cette grave question et s'est arrêté à un projet qui recevra, croyons-nous, l'approbation générale. Il s'agit d'une conversion de toute la dette sujette à remboursement d'ici au 1er janvier 1895, à l'exception des bons à primes, en obligations à 4 pour cent et à trente-trois ans d'échéance.

Il sera rédigé un projet de loi dans ce sens ; lequel sera soumis aux délibérations de l'Assemblée du Bureau de Liquidation, des avocats de la ville, d'un comité spécial du Conseil et des représentants et sénateurs de la Nlle-Orléans à la législature.

Le service de l'intérêt sera facilité par l'opération, mais la dette elle-même, qui a été contractée sous le régime des carpet-baggers et dont la plus grande partie n'est certes pas légitime, ne sera pas soldée de si tôt, et tant qu'elle ne le sera pas, dans une large proportion, la situation restera ce qu'elle est maintenant, c'est-à-dire déplorable. Enfin, ayons confiance dans l'avenir et sachons faire la part de l'imprévu qui joue un si grand rôle dans ce monde.

Rixe.—Hier à 2 h. 30 une rixe a eu lieu, encoignure Franklin et Douane, entre deux femmes de couleur, Ella Thompson et Florence Glover ; celle-ci a reçu plusieurs coups de couteau au côté gauche de la figure. L'autre a été arrêtée.

Collision.—Hier, à 3 heures 30 P. M., un wagon conduit par Wm Griffin à hauteur, rue Dryades près Melpomène, le char de la rue Remparts et l'a endommagé pour $5.

Ecrasé par un char.—Hier soir à 7 heures tandis que le char No 38 de la compagnie d'Orléans passait coin Broad et Washington, un petit garçon de 13 ans, E. J. Petit, qui jouait avec ses camarades au sortir de l'église est passé en courant devant le char mais malgré l'avertissement du conducteur il n'a pas eu le temps de se garer et il a été renversé.

Les étudiants ont été appelés mais avant leur arrivée l'enfant était mort. Le conducteur, Pascal Biron, a été arrêté.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 19 mars.—Le trois pour cent est coté à 87 francs 85 centimes.

Prisonniers français. Tentative de suicide.

Paris, 19 mars.—Une dépêche de Kathoun, adressée au *Temps*, dit : On a vu des prisonniers français, le 26 février, en route pour Abumey.

Ils étaient enchaînés et leur escorte les traitait cruellement. L'agent consulaire français, par suite de ses souffrances et du manque de secours, a fait une tentative de suicide.

Massacre.

Paris, 20 mars—On annonce officiellement qu'un poste français, comprenant dix indigènes sous le commandement d'un agent européen, a été massacré à Upangus, Congo.

On ajoute que l'enlèvement de la femme du chef indigène par un européen a été la cause de ce massacre.

—L'*Intransigeant* est d'avis qu'il est maintenant doublement certain que la guerre est imminente.

Le *Siècle* craint que quelqu'acte de l'empereur d'Allemagne ne vienne troubler la paix de l'Europe.

—Le correspondant berlinois du *Post* est d'opinion que la nomination du général Caprivi ne peut manquer de causer une forte surprise. Son attitude au sein de la Diète a toujours été toute de conciliation. Ses vues sont sages et modérées.

Le prince Bismarck.

Berlin, 19 mars—Le prince Bismarck, dans sa note à l'Empereur donnant sa démission, dit que son âge avancé et sa santé affaiblie sont les raisons pour les quelles il désire se retirer de la vie publique.

Les journaux d'aujourd'hui appellent l'attention sur le fait que pendant qu'il assistait à un gotter hier avec les délégués à la Conférence du Travail, le prince de Bismarck a fait un accueil à M. Jules Simon, le président de la délégation française, et a causé longuement avec lui.

Il a invité les délégués français à dîner demain avec lui.

La Gazette Nationale et la démission du Prince Bismarck.

Berlin, 19 mars—La *Gazette Nationale*, dans un article sur la démission du prince Bismarck, dit qu'il espère que l'excitation s'apaisera quand on se sera convaincu que les Allemands voient l'avenir avec la plus grande confiance dans l'empereur et l'esprit national allemand.

La démission du Prince Bismarck et l'effet produit.

New York, 19 mars, 11 A. M.—La démission du Prince Bismarck a créé un sentiment d'inquiétude ce matin à Londres. On constate une baisse 1|2 à 1 pour cent sur les cotes d'hier.

Londres, 19 mars.—La démission du Prince Bismarck comme chancelier de l'empire d'Allemagne a suscité un regret populaire surprenant et qui témoigne la vénération qu'on a pour lui.

La démission du chancelier de fer.

Berlin, 18 mars—La lettre par laquelle le prince Bismarck envoie sa démission à l'empereur et en donne les raisons couvre vingt pages.

Hier le prince Bismarck a eu une conversation cordiale avec le délégué italien à la Conférence du Travail.

Il l'a prié de porter ses souhaits les plus affectueux à M. Crispi et de lui donner l'assurance que les rapports entre l'Italie et l'Allemagne seront dans l'avenir identiquement les mêmes que dans le passé.

Bruit démenti.

Londres, 20 mars—Le correspondant du *News* écrit :

"L'histoire que le prince Bismarck aurait refusé de se rendre auprès de l'empereur le soir est amplement refutée par ce fait que l'empereur lui a rendu visite ce même soir.

"On dit que l'empereur a été contrarié de ce que, sans l'avoir consulté, Bismarck eut eu une entrevue avec le Dr Windshorst. Je puis affirmer que l'intention du prince n'était pas de se démettre actuellement, parce qu'il ne voulait pas laisser l'impression que cette démission fût causée par le résultat des récentes élections.

"Il voulait prononcer un grand discours politique à l'ouverture du Reichstag et attendre une occasion de faire une sortie à effet. Plusieurs princes allemands ont essayé d'intervenir.

"M. de Bismarck est en excellente humeur. Il souffre d'insomnie et désire du repos. Sa famille et surtout sa femme sont heureuses de sa démission. Ils se rendront tous à Friedrichsruhe cette semaine. On dit qu'à la demande du prince Bismarck, M. Maybach a retiré sa démission.

"*Le Reichsanzeiger* garde toujours le silence sur cet événement.

"Le correspondant berlinois du *Telegraph* apprend que les conférences nombreuses de l'empereur avec M. Boetticher, hier, avaient pour objet de décider M. de Bismarck à revenir sur sa détermination. La réunion du Cabinet hier tendait aussi au même but.

"Le comte Waldersee est en Italie, en congé ; mais, par suite d'un différend avec l'empereur, il se démettra sous peu.

La Gazette Nationale et le général Von Caprivi. — Le Comte Herbert Bismarck.

Berlin, 19 mars—La *Gazette Nationale* écrit que le général Von Caprivi, le nouveau chancelier, a été nommé aussi président du Cabinet prussien.

La même feuille ajoute que le Comte Herbert Bismarck persiste à donner sa démission de ministre des affaires étrangères, et qu'il aura pour successeur M. Von Radowitz, l'ambassadeur d'Allemagne à Constantinople ou le Comte Von Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

Le nouveau Chancelier d'Allemagne.

Chicago, 18 mars—On lit dans le *Staats Zeitung* : "Les noms et prénoms du successeur du prince Bismarck sont : George Leo Von Caprivi de Caprara de Montecuculli. Il est né à Berlin en 1831 et entrant dans l'armée en 1849.

"Pendant huit ans il servit comme lieutenant ; cinq ans comme capitaine et pendant la guerre de 1866 il fut promu major. Ce fut seulement après la guerre franco-prussienne qu'il fut élevé au grade de colonel. En 1877— (la dépêche a laissé là un blanc) il commanda une brigade de la garde à Berlin, avec le grade de major-général ; en 1882 il fut fait lieutenant-général, avec le commandement de la division de Metz. En 1883 il était transféré à la marine et nommé vice-amiral."

Le général Von Caprivi succède au Prince Bismarck.

Berlin, 19 mars—Le général Von Caprivi, commandant du dixième corps d'armée, a été nommé chancelier de l'empire, en remplacement du prince Bismarck.

La Bourse de Berlin.

Berlin, 19 mars—La Bourse est faible aujourd'hui, à cause de la démission du Prince Bismarck.

Les valeurs prussiennes ont baissé de 6 1|4 pour cent.

Cairo, 19 mars.—Rivière, 48.8 ; l'eau baisse. Beau temps ; froid.

Cincinnati, 19 mars—Rivière, 46.6 ; l'eau baisse.

Memphis, 19 mars—La rivière demeure stationnaire à 36.4.

Indications.

Washington, 19 mars—Pour la Louisiane et l'est Texas, petites pluies, vents du sud. Le temps se fera plus chaud en Louisiane ; la température sera stationnaire au Texas.

Le steamer des Etats-Unis Dispatch.

Washington, D. C., 19 mars—Un télégramme a été reçu aujourd'hui du Lieut. Cowles, commandant le *Dispatch*, annonçant que celui-ci est arrivé en parfait état à Norfolk.

Le Vice-Président Morton.

Washington, D C, 19 mars.—Le Vice-Président Morton est arrivé ici aujourd'hui après une absence de deux semaines. Il a présidé le Sénat.

Nominations.

Washington, D. C., 19 mars—Le président a fait les nominations suivantes : maîtres de poste.

Texas—G. W. Cotser, à Alvarada W. C. Baroquet, à Gonzales.

Missouri—Wm Cochran, Jr., à Milan ; Mark L. O'Dougherty, à Farmington.

Arkansas—James F. Miller, Helena.

Revenu intérieur.

Washington, 19 mars—La perception du revenu intérieur, pendant les huit premiers mois de l'année fiscale expirant le 30 juin 1890 s'est élevée à $89,822,011 ; ce qui est une augmentation de $6,158,800 sur la période correspondante de la précédente année fiscale.

—Le Secrétaire Proctor a autorisé une nouvelle dépense de $50,000 pour la protection des levées du fleuve Mississipi dans les troisième et quatrième districts Total jusqu'ici de l'allocation à cet effet : $170,000.

L'orchestre Strauss de Vienne.

New York, 19 mars—Le chef de l'orchestre Strauss de Vienne, qui doit bientôt visiter ce pays, est Edward Strauss. C'est le plus jeune fils de Johann Strauss, le célèbre compositeur, et depuis vingt ans seul il conduit cet orchestre, qui date de soixante ans et fut toujours dirigé par Johann ou un de ses trois fils.

Le commandant J. B. Coghlan devant une Cour martiale.

Vallejo, Cal., 19 mars—La Cour martiale convoquée à l'Ile Mare pour juger le commandant J. B. Coghlan, du steamer des Etats-Unis *Mohican*, accusé d'avoir critiqué publiquement les fonctionnaires et la discipline de la marine, a terminé sa session. La décision a été envoyé à Washington.

La Cour a siégé presque jour depuis le 13 mars, mais n'a pas pu obtenir des témoins pour déposer dans l'affaire, car on ne peut pas forcer un civilien à comparaître devant les Cours martiales.

Le journal « Chronicle.

San Francisco, 19 mars—Le journal *Chronicle* écrit : Moritz Stern, de New-York, arrivé ici à bord du steamer *San Blas*, de Nicaragua, partira de Washington, pour se plaindre au gouvernement des traitements qu'il a subis à Nicaragua. Il dit qu'il a échangé pour quelques jours de montre avec un nommé Charles Swelz, à Grenada, Nicaragua, pour régler la montre de ce dernier car il s'entend à un peu travail.

Swelz a alors fait arrêter Stern pour vol. Ce dernier a été mis deux fois en prison, malgré sa protestation, et ses papiers de citoyens naturalisé américain ont été volés dans sa malle. Il a été obligé de faire appel au consul allemand, car il est né en Allemagne. Le consul l'a fait mettre en liberté. L'affaire a été jugée et Stern acquitté.